



Nombre de Conseillers

- En exercice : 29
- Présents : 27
- Excusés : 2
- Votants : 28
dont 1 pouvoir

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	28	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**Commission
communale des
impôts directs (CCID)**

Proposition de
membres

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 02/06/2026

Date de télétransmission
en préfecture : 02/06/2026

Accusé de réception en préfecture
019-211922901-20260521-DL2026_44-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt et un mai deux mil vingt-six à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Culturel Charles Ceyrac (salle Simone Veil) sous la Présidence de Monsieur Eddie MARCOS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

PRESENTS :

Eddie MARCOS, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Olivier BOUDY, Gloria BOUYSSOU, Henri ROSENDO, Ange GUEGUEN, Marie-Paule TOURNADOUR, Marie LAPACHERIE, Daniel CHASSAIN, Brigitte NIRONI, Laurent MENSIGNAC, Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU, Stéphane BIRYCKI, Marie-Laure BOURGES, Geoffrey GIBERT, Céline PEREIRA, Julie MAUGER, Jimmy ETTORI, Yoann BARROT, Maxime NICOLAU, Stéphane GEORGES, Emma BLONDEL, Elodie CHASSAGNE, Jordan AUDIGUIER.

EXCUSES :

Victoria RIZZI (pouvoir donné à Anne-Marie OUMEDJKANE), José PEREIRA.

Secrétaire : Maxime NICOLAU

Rapporteur : Marie LAPACHERIE

Vu l'article 1650-1 du code général des impôts prévoyant l'institution d'une commission communale des impôts directs (CCDI) dans chaque commune ;
Vu qu'elle est composée du maire ou de son adjoint délégué et de 8 commissaires titulaires et 8 suppléants ;
Considérant que les commissaires seront désignés directement par la Direction Départementale des Finances publiques ;
Considérant que le Conseil doit proposer une liste de contribuables en nombre double soit 16 titulaires et 16 suppléants remplissant les conditions nécessaires ;

Après en avoir délibéré, l'Assemblée :

- **PROPOSE à la Direction Départementale des Finances Publiques comme membres à la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes désignées ci-dessous :**

PROPOSITION DES COMMISSAIRES TITULAIRES	
1	Julien DELPY
2	Isabelle MENSIGNAC
3	Nathalie BIGEAT-MARCOU
4	Élisabeth DEJEAN
5	Daniel BIGEAT
6	Denis LOUBRIAT
7	Patrick CHARREAU
8	Bernard GILLET
9	Annabelle BOUDY
10	Jean-Jacques GOUYGOU
11	Jérôme MIRAT
12	Sylvie POLOMACK
13	Marie-Odile MORIN
14	Denis NOSAL

**Délibération n°
2026.044**

Séance du 21/05/2026
N° ordre : 09

Suite n° 1

15	Alain BOUILLAGUET
16	Raymond BESSAUDOU

PROPOSITION DES COMMISSAIRES SUPPLEANTS

1	Carine PERRIER
2	André CHASTAN
3	Jean-Pierre JURBERT
4	Fabienne RENAUDET
5	Christian SOULIER
6	Dominique VALEILLE
7	Michel FEUILLADE
8	Michel JACQUET
9	Liliane COINCON
10	Dominique PLAS
11	Sylvie DELPECH
12	Gloria BOUYSSOU
13	Arthur LAPACHERIE
14	Cécile GUEGUEN
15	Frédéric BOUYSSOU
16	Nathalie EL KEJJAOU

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 21 mai 2026,

Le Maire,



Eddie MARCOS

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 02/06/2026

Date de télétransmission
en préfecture : 02/06/2026

Accusé de réception en préfecture
019-211922901-20260521-DL2026_44-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026